

Haïti

*Bref historique
de la première
République noire*





© Désir d'Haïti 2007

1804

1er janvier



Découverte par Christophe COLOMB le 6 décembre 1492. Le tiers occidental de l'île devient possession française en 1697. Son économie est basée sur l'esclavage de populations en provenance du continent africain.

La révolte des esclaves d'Haïti débute le 14 août 1791 par la cérémonie vaudouesque de Bois Caïman.



Cérémonie vaudouesque de Bois-Caïman

Au terme de 13 ans de guerre et avec la défaite de l'armée napoléonienne à Vertière, Haïti accède à l'indépendance.

8 octobre



Jean-Jacques DESSALINES

Le Général Jean-Jacques DESSALINES qui a mené la guerre du côté haïtien est nommé Gouverneur Général à vie.

Jean-Jacques DESSALINES est proclamé Empereur.

Des marchands de Philadelphia lui ont apporté la couronne. L'habit de la cérémonie a été amené de la Jamaïque sur une frégate anglaise. Le nouvel empereur fait son entrée triomphale dans une voiture attelée de six chevaux, cadeau de l'agent anglais Dyden.

A l'occasion de son couronnement, il ordonne le massacre de la population blanche de la ville.

1806

17 octobre



GEN. JEAN JACQUES DESSALINES

DESSALINES est assassiné. Il a alors 48 ans.

Henri CHRISTOPHE s'empare du Nord de l'île tandis qu'Alexandre SABES dit Pétion prend possession du Sud.

1811

2 juin



Henri CHRISTOPHE transforme la république fondée en 1807 en royauté. Il est couronné, sous le nom d'Henri 1er, roi à Cap-Henri (actuel Cap-Haïtien).



Henri CHRISTOPHE

Il fait édifier à Milet proche de Cap-Henri un palais royal (le palais de sans-souci) et une citadelle.



La Citadelle et le palais de sans-souci

1816

2 juin



Elu Président de la république en 1807 après la déclaration d'Henri CHRISTOPHE comme « hors la loi ».

Pétion dote l'île d'une Constitution.

Il est élu Président à vie.



Anne Alexandre SABES dit Pétion

1818

30 mars



A la mort de Pétion, Jean-Pierre BOYER est élu Président à vie.



GENERAL JEAN PIERRE BOYER, PRESIDENT.

Jean-Pierre BOYER

Henri CHRISTOPHE se suicide à la suite d'un soulèvement populaire.

Haïti est réunifié sous la Présidence de Jean-Pierre BOYER.

1821

30 novembre



La partie orientale de l'île alors colonie espagnole proclame son indépendance sous le nom d'Haïti espagnol.

En 1822, BOYER réunifie par la force la totalité de l'île. Ce n'est qu'en 1844, que profitant de l'instabilité politique à l'est, la partie orientale de l'île accède définitivement à l'indépendance sous le nom de *Santo Domingo* (Saint Domingue).

1825

11 juillet



Sous la pression de 14 navires et de 500 canons BOYER signe avec l'émissaire de Charles X un accord par lequel la France reconnaît l'indépendance de l'île contre 150 millions de francs, soit l'équivalent de son budget annuel. Destinée à l'indemnisation des colons la somme sera ramenée à 90 millions en 1838. La dette ne sera éteinte qu'en 1893.

CHARLES, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir, salut.

Vu les articles 14 et 73 de la Charte;

Voulant pourvoir à ce que réclame l'intérêt du commerce français, les malheurs des anciens colons de Saint-Domingue, et l'état précaire des habitants actuels de cette île;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Art. 1er. Les ports de la partie française de Saint-Domingue seront ouverts au commerce de toutes les nations. Les droits perçus dans ces ports, soit sur les navires, soit sur les marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, seront égaux et uniformes pour tous les pavillons, excepté le pavillon français, en faveur duquel ces droits seront réduits de moitié.

Art. 2. Les habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue verseront à la caisse fédérale des dépôts et consignations de France, en cinq termes égaux, d'année en année, le premier échéant au 31 décembre 1825, la somme de cent cinquante millions de francs, destinée à dédommager les anciens colons qui réclameront une indemnité.

Art. 3. Nous concédons, à ces conditions, par la présente ordonnance, aux habitants actuels de la partie française de Saint-Domingue, l'indépendance pleine et entière de leur gouvernement.

Et sera la présente ordonnance scellée du grand sceau.

Donné à Paris, au château des Tuileries, le 17 Avril de l'an de grâce 1825, et de notre règne le premier.

1843

13 février



La rébellion des « *Piquets* » (paysans noirs du sud de l'île) conduit à l'exil JP.Boyer.

La bourgeoisie mulâtre passe un accord avec les chefs de la rébellion.

Plusieurs présidents noirs se succèdent à la tête de l'Etat laissant l'exercice réel du pouvoir aux mulâtres.

1847

1er mars



A l'âge de 65 ans, le général Faustin SOULOUCHE est élu à la Présidence.



Général Faustin SOULOUCHE

1849

20 septembre



Sacre de Faustin SOULOUCHE comme Empereur sous le nom de Faustin 1er.

Il met en place une politique de répression envers les mulâtres.



Faustin SOULOUCHE et son épouse

1859

13 janvier



Fabre GEFFRARD

Le Général de Division Fabre GEFFRARD renverse Faustin 1er.

Il sort Haïti de l'isolement diplomatique où l'avait conduit la politique de son prédécesseur notamment avec la signature d'un concordat avec Rome en 1860.

1862

5 juin



En pleine guerre de sécession, les Etats-Unis d'Amérique présidés par Abraham Lincoln reconnaissent l'indépendance d'Haïti.

Geffrard puis ses successeurs continuent une politique favorable aux propriétaires terriens et la bourgeoisie s'enrichit grâce au commerce du café et à un régime de travail forcé proche de l'esclavage.

Les paysans en arme du nord de l'île, les « Cacos » entretiennent l'instabilité politique.

1915

28 juillet



Prenant prétexte des émeutes qui débutent le 27 juillet à Port-au-Prince à la suite de l'exécution de 167 prisonniers politiques ordonnée par le président Vibron Guillaume Sam, les Etats-Unis envahissent l'île sous le couvert du rétablissement de la sécurité.

Ils établissent un protectorat de fait sur l'île et installe Philippe Sudre DARTIGUENAVE à la présidence.

En 1916 le Sénat américain rétablit les corvées dans l'île des émeutes qui seront réprimées.



Prise de fort-Rivière (USMC art collection)

1918



Sous la pression des Etats-Unis, le gouvernement haïtien adopte une nouvelle Constitution qui abolit l'interdiction faites aux étrangers de posséder des terres.

La Gourde (monnaie haïtienne) est rattachée au dollar sur la base de 1 dollar pour 5 gourdes.

La répression de l'insurrection de 40 000 « Cacos » fait plusieurs milliers de victimes.

Les entreprises américaines mettent la main sur les plantations locales. Elles améliorent les infrastructures existantes (routes, dispensaires, ..) et en créent de nouvelles.

Les conditions de vies des Haïtiens sont telles qu'ils sont nombreux à émigrer vers Cuba et Saint-Domingue 500 000 d'entre-eux auront émigré à Cuba en 1924.

1929

décembre



La loi martiale est rétablie. Les Etats-Unis renforcent le contingent de Marines déjà présent dans l'île.

Les troupes américaines répriment dans le sang les insurrections en particulier à Machaterre.

1934

21 août



Après les accords entre les Présidents Vincent STENIO et Franklin Delano ROOSEVELT du 5 juillet, les *Marines* se retirent sans avoir résolu aucun des problèmes structurels d'Haïti.

Le Colonel Démosthène P. CALIXTE devient le premier Commandant de la Garde d'Haïti, précurseur à l'Armée d'Haïti et aux Forces Armées d'Haïti.

Les Etats-Unis continuent de gérer l'île en sous-main. Un conseiller financier reste à Port-au-Prince.

1941

8 décembre



Déclaration de guerre à l'Allemagne et au Japon par Elie LESCOT qui préside Haïti depuis le 15 avril. A cette occasion l'état de siège est proclamé.



Elie LESCOT

Expropriation de paysans, destruction des habitations et des arbres pour attribuer à la Société Haïtiano-Américaine de Développement Agricole 60 700 hectares afin de produire du caoutchouc à des fins stratégiques. La société abandonnera le projet avant de faire faillite.

1946

16 août



Estimé DUMARSAIS est élu à la présidence à la suite d'un soulèvement populaire contre l'ordre social imposé par les Etats-Unis, et le renversement d'Elie LESCOT par une junte militaire.

Il appelle les organisations internationales pour financer le projet haïtien.

La junte militaire le renversera le 10 mai 1950 face à son échec à maîtriser l'aspiration démocratique qui a conduit à la création de plusieurs partis politiques et syndicats.



Les marines sont envoyés à Haïti pour apaiser la grève

1950

10 décembre



Eugène MAGLOIRE

Le Colonel Eugène MAGLOIRE après avoir démissionné de son poste dans la junte militaire est élu à la Présidence.

Il coopère avec les Etats-Unis qui envoient des experts dans l'île. Il ouvre son gouvernement à des classes négligées précédemment.

Il modernise le pays et attire touristes et capitaux étrangers. Il amorce une politique sociale mais réprime l'opposition politique.

1957

22 octobre



Après la démission d'Eugène MAGLOIRE en 1956. François DUVALIER, dit *Papa Doc*, est élu Président après une mascarade d'élection.

Son projet vise à défendre les paysans haïtiens face aux oppresseurs qui sont identifiés comme :

- ★ Les mulâtres accusés de la fuite des capitaux. Ils émigreront vers les Etats-Unis et la France ;
- ★ Les militaires accusés d'être vendus aux Américains ;
- ★ Le clergé exclusivement français à cette époque.

Après la tentative de putsch du 29 juillet 1958, il instaure une milice pour défendre son pouvoir : les *tontons macoutes*.



François DUVALIER

1961

30 avril



Suite à la dissolution du Parlement le 7 avril, tous les bulletins de vote pour son renouvellement comporte le nom de DUVALIER.

Le 4 mai, François DUVALIER se déclare ré-élu alors qu'aucune élection présidentielle n'était prévue.

Le 14 juin 1964 après avoir modifié la constitution, François DUVALIER devient Président à vie.

Il décide d'adopter le drapeau bicolore noir et rouge qui fut celui de l'empire (1805-1806) et du royaume du nord (1811-1820).



1971

22 avril



François et Jean-Claude DUVALIER

Le lendemain de la mort de son père, Jean-Claude DUVALIER lui succède à la tête de l'Etat.

Le régime se libéralise un peu et rétablit de bonnes relations avec les Etats-Unis et Saint Domingue. Des capitaux étrangers arrivent à nouveau en Haïti.

1980

28 novembre



Après avoir commencé à durcir sa politique à partir de 1978 et regrouper les dinosaures du duvaliérisme autour de *Maman Simone*, *Baby-Doc* fait arrêté puis expulsé un groupe d'hommes politiques et de journalistes opposés au régime.



Jean-Paul II entouré par Jean-Claude DUVALIER et son épouse Michèle BENNETT lors de sa visite à Haïti

Lors de son voyage apostolique Jean-Paul II déclare : « il faut que quelque chose change. »

Les évêques haïtiens publient une *Charte sur la promotion humaine* dans laquelle ils insistent sur la nécessaire libération de l'homme vis-à-vis des contraintes naturelles et des dominations sociales et économiques.



Citation de Jean-Claude DUVALIER

1983

9 mars



1986

7 février



Face à la permanence de l'agitation populaire, *Baby-Doc* est contraint de quitter le pays.

En effet à partir de novembre 1985, l'agitation populaire se développe dans le pays. Et, suite au massacre de Léogâne le 30 novembre 1985, le régime perd ses appuis à l'étranger.

Avant de s'exiler, il met en place un Conseil National de Gouvernement dirigé par le Général Henri NAMPHY.

1988

17 janvier



Après l'annulation des élections du 29 mars 1987 perturbées par les *Macoutes*, un scrutin truqué par les militaires permet à Leslie François MANIGAT d'être élu Président.

Il sera renversé par le Général NAMPHY le 19 juin.

Le 17 septembre, le Général Prosper AVRIL prendra le pouvoir.

1990

14 mars



Ertha Pascal TROUILLOT

Suite au départ forcé de Prosper AVRIL, Ertha Pascal TROUILLOT est désignée comme Présidente Provisoire par la Cour de Cassation.

Elle a pour mission d'organiser des élections générales.

1991

7 février



Investiture du Père Jean-Bertrand ARISTIDE qui a été élu avec 66,7% des suffrages le 16 décembre 1990.



Jean-Bertrand ARISTIDE

Salésien de Don Bosco, il s'est fait connaître à partir de 1985 par ses prêches contre le régime en place.

Le 30 septembre, il est renversé par le Général Raoul CEDRAS.

1994

16 septembre



Débarquement des troupes américaines (USMC art collection)

Tandis que les troupes américaines débarquent en Haïti, Raoul CEDRAS quitte l'île. La Mission de l'ONU en Haïti (MINUHA) remplacera les troupes américaines en mars 1995.

Un mois après le débarquement, Jean-Bertrand ARISTIDE sera restauré dans ses fonctions le 15 octobre jusqu'à l'échéance prévue de son mandat en février 1996.

Pour les élections présidentielles de décembre *Fanmi Lavalas* (le parti du président) investit René PREVAL qui sera élu sans surprise.

1996

7 février



Investiture de René PREVAL comme Président de la République pour un mandat de 5 ans non renouvelable.



René PREVAL

Malgré l'échec d'un putsch militaire le 19 août, il y a recrudescence des assassinats politiques et des attentats.

2000

26 novembre



Jean-Bertrand ARISTIDE est élu à la Présidence par une forte majorité mais l'abstention, prônée par de nombreux opposants, a été importante.

La campagne électorale comme celle des sénatoriales, remportées par *Fanmi Lavalas* en mai, s'est déroulée dans un climat de violence.

L'opposition regroupée dans *Convergence Démocratique* a nommé Gérard GOUGUE comme *Président Provisoire*.

La communauté internationale a quant à elle suspendu son aide dans l'attente du retour à la stabilité politique alors que le pays est au bord de la faillite.

2003



La contestation politique se développe dans le pays avec la succession de manifestations pro ou anti-Aristide..

Le 14 novembre, un rassemblement organisé par la *Convergence Démocratique* et les mouvements étudiants est dispersé violemment par les *Chimères*, milice créée suite à l'élection présidentielle pour soutenir le pouvoir.

Le 5 décembre un nouvel affrontement opposera les *Chimères* et les étudiants dans l'enceinte de l'université de Port-au-Prince.



Manifestation pro-Aristide, Port-au-Prince, 26 décembre 2003

2004

29 février



Sous la pression conjuguée des rebelles qui ont pris Gonaïves le 5 février, de celles de la France et des Etats-Unis, Jean-Bertrand ARISTIDE quitte Haïti.

Le lendemain, une force internationale débarque dans l'île pour stabiliser le pays avant l'organisation de nouvelles élections. L'ONU prendra le relais le 1er juin.

Boniface ALEXANDRE Président de la Cour Suprême assure l'intérim du pouvoir à la Présidence de la République.

Le 9 mars, Gérard LATORTUE sera nommé Premier Ministre par le Conseil des Sages.



Gérard LATORTUE
et
Boniface ALEXANDRE

2006

17 février



Un policier haïtien ne parvient pas à freiner la population qui pénètre dans un bureau de vote ici à Petionville (AP)

Après plusieurs reports, pour des raisons de sécurité, les élections présidentielles et locales ont eu lieu le 7 février.

A l'issu d'un dépouillement controversé et des pressions de la rue, la victoire de René PREVAL a été proclamée avec 51,15 % des suffrages le 17 février.



Le candidat à la présidence René Preval après avoir voté dans sa ville natale de Marmelade (AP)

2010

12 janvier 16h53



2011

20 mars



Haïti est secoué par un séisme dont l'épicentre est situé approximativement à 25 km de Port-au-Prince, la capitale d'Haïti. Une douzaine de secousses secondaires de magnitude s'étalant entre 5,0 et 5,9 ont été enregistrées dans les heures qui ont suivi.

Un second tremblement de terre d'une magnitude de 6,1 est survenu le 20 janvier 2010 à 6 heures 3 minutes, heure locale. Son hypocentre est situé approximativement à 59 km à l'ouest de Port-au-Prince, et à moins de 10 kilomètres sous la surface.

Le premier tremblement de terre a causé de nombreuses victimes, morts et blessés. En date du 9 février 2010, Marie-Laurence Jocelyn Lassegue, ministre des communications, confirme un bilan de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abris.

Les structures et l'organisation de l'État haïtien ont souffert de la catastrophe ; au bout de trois jours, l'état d'urgence a été déclaré sur l'ensemble du pays pour un mois. De très nombreux bâtiments ont également été détruits, dont le palais national et la cathédrale Notre-Dame de Port-au-Prince.



14 mai 2011 – investiture de Michel Martelly

Le chanteur populaire Michel Martelly remporte le premier second tour des élections présidentielles de l'histoire d'Haïti. Il devient le 56ème président Haïtien.

